

**- COMMUNE D'ORSAY -**

**CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2019**

**PROCES-VERBAL**

**Etaient présents :** David Ros, Maire, Président, Marie-Pierre Digard, Stanislas Halphen, Michèle Viala, Pierre Bertiaux, Elisabeth Delamoye, Didier Missenard, Elisabeth Caux, Augustin Bousbain, Ariane Wachthausen, adjoints - Eliane Sauteron, Albert Da Silva, Véronique France-Tarif, Alexis Forêt (à partir de 20h50), Claudie Mory, Pierre Chazan, Astrid Auzou-Connes, Hervé Dole (à partir de 20h45), Yann Ombrello, Rémi Darmon (à partir de 20h40), Martial Mancip, Mireille Delafaix, Raymond Raphaël, Simone Parvez, Alain Roche, Patrick Bernert, Rachid Redouane, Léna Chandon (jusqu'à 21h37).

**Absents excusés représentés :**

Alexis Forêt (jusqu'à 20h50)	Pouvoir à Stanislas Halphen
François Rousseau	Pouvoir à Elisabeth Caux
Mireille Ramos	Pouvoir à Elisabeth Delamoye
Hervé Dole (jusqu'à 20h45)	Pouvoir à Claudie Mory
Claude Thomas-Collombier	Pouvoir à Marie-Pierre Digard
Isabelle Ladousse	Pouvoir à Augustin Bousbain
Rémi Darmon (jusqu'à 20h40)	Pouvoir à David Ros
Léna Chandon (à partir de 21h 37)	Pouvoir à Rachid Redouane

**Absents :** Caroline Danhiez

Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents à 20h30	25
Nombre de votants	32

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance du conseil municipal.

Mireille Delafaix est désignée, à l'unanimité des présents, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

---

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 1<sup>er</sup> JUILLET 2019**

Le procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> juillet 2019 est approuvé à l'unanimité des présents.

**DECISIONS MUNICIPALES PRISES PAR LE MAIRE EN VERTU DE LA DELEGATION DE POUVOIRS DU CONSEIL MUNICIPAL (ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES)**

Conformément aux dispositions de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales, monsieur le Maire rend compte des décisions prises depuis la dernière séance, à savoir :

<b>DATE</b>	<b>DECISION N°</b>	<b>OBJET</b> (Tous les montants sont exprimés en TTC)
11-juin	19-128	Convention de mise à disposition à titre précaire et révocable d'un logement appartenant à la commune au profit de Madame Sophie DAMBRUNE
20-juin	19-129	Convention de mise à disposition à titre précaire et révocable d'un logement appartenant à la commune au profit de Madame Colette DUEZ
03-juin	19-130	Convention de mise à disposition d'un logement au profit de Monsieur Marc QUENEHEN
05-juin	19-131	Convention de mise à disposition payante des vestiaires et d'une ligne d'eau du bassin extérieur du stade nautique au profit de l'Hippocampe Club de Massy, consentie moyennant le paiement du tarif voté en conseil municipal
11-juin	19-132	Convention de formation passée avec APAVE PARISIENNE – ZA des Malines – 30 rue des malines – LISSES - 91027 EVRY, pour 3 agents municipaux, sur le thème « Utiliser des échelles et des escabeaux en toute sécurité ». Le montant de la dépense s'élève à 612 € TTC
11-juin	19-133	Convention de formation passée avec ADIAJ Formation – 3 rue Henri Poincaré 75020 PARIS, pour 15 agents municipaux, sur le thème « rédiger les délibérations, décisions, arrêtés et contrats ». Le montant de la dépense s'élève à 1 600 € TTC
11-juin	19-134	Convention de formation passée avec CEGAPE 185 avenue des Grésillons 92230 Gennevilliers, destinée aux agents en position d'encadrement intermédiaire, sur le thème « Gestion de projet : outils et méthodologie ». Le montant de la dépense s'élève à 3 200 € TTC
24-juin	19-135	Convention de mise à disposition à titre précaire et révocable d'un logement au profit de Madame Gaëlle HELAINE
11-juin	19-136	Contrat de partenariat entre la société AGORA Productions et la commune d'Orsay relatif à l'organisation de trois spectacles jeune public en direction de l'école élémentaire du CENTRE. Le montant de la dépense s'élève à 1 033 € TTC
11-juin	19-137	Convention de mise à disposition temporaire et payante du terrain synthétique de football et du boulodrome, au profit de la société WESTINGHOUSE les vendredis 05 et 26 juillet 2019, consentie moyennant le paiement du tarif voté en conseil municipal
12-juin	19-138	Exercice du droit de priorité au profit de la commune d'Orsay d'une parcelle cadastrée BD 379 d'une superficie de 946 m <sup>2</sup> , située 7 rue Elisa Desjobert à Orsay, appartenant à l'Etat, pour un montant de 21 700 €